BNP PARIBAS

SOL.

Archives Historiques

EXERCICE 1931

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme en liquidation au Capital de 318.750.000 Francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL: 16, Boulevard des Italiens, PARIS

Registre du Commerce : Seine 30-752

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 1932

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

BILAN - RÉSOLUTIONS

PARIS
IMPRIMERIE DE LA BANQUE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES
12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, 12

1932

EXERCICE 1931

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

Société Anonyme en liquidation au Capital de 318.750.000 Francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL: 16, Boulevard des Italiens, PARIS

Registre du Commerce : Seine 30-752

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 1932

RAPPORTS

DU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ET DES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

BILAN - RÉSOLUTIONS

PARIS

Imprimerie de la Banque et des Compagnies d'Assurances 12, Boulevard Saint-Martin, 12

1932

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

(en liquidation)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 JUILLET 1932

RAPPORT

DU.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dans son rapport à l'Assemblée Générale extraordinaire du 26 Février 1932, votre Conseil d'Administration vous a exposé les graves circonstances qui l'ont contraint à vous proposer la dissolution anticipée de votre Société; en exécution de vos résolutions, cette dissolution est maintenant définitive.

La souscription du capital de 100 millions de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, qui assure la continuité de l'exploitation de la B. N. C., a eu un plein succès. Vingt-cinq mille de nos actionnaires ont souscrit à titre irréductible aux actions de la nouvelle Société.

La clause suspensive prévue au paragraphe 2 de la première résolution de l'Assemblée Générale du 26 Février 1932 a donc cessé de jouer.

Votre Conseil d'Administration, dans sa réunion du 4 Avril 1932, l'a régulièrement constaté dans la forme prévue et les pouvoirs que vous avez donnés au Comité de liquidation et aux liquidateurs dans les deuxième, troisième et quatrième résolutions de l'Assemblée sus-visée, ont pris aussitôt effet.

Tous les postes de l'actif de votre Société devaient, en effet, être l'objet d'une longue et soigneuse évaluation et, pour un certain nombre de vos créances principales, cette estimation n'a pu être faite avec une approximation suffisante que tardivement, et après qu'aient été connues les situations concordataires probables des plus gros débiteurs défaillants.

Ce travail une fois achevé, les comptes de l'exercice 1931 ont, en conséquence, été arrêtés par votre Conseil. Nous avons l'honneur de vous les faire soumettre, par le Comité de liquidation, conformément aux articles 31 et 47 des statuts.

L'exercice 1931 nous laisse, avant tous amortissements, un solde créditeur comptable de :

Frs 6.775.219,53.

Les profits réalisés depuis le 1^{er} Janvier 1931 jusqu'au 30 Septembre ont été ramenés à ce solde final par les charges que les trois derniers mois de l'année ont eu à supporter sans contre partie bénéficiaire.

En effet, dès le début d'Octobre, votre Établissement avait vu tout son mouvement d'affaires arrêté. Il a dû cependant continuer de supporter le poids considérable de la presque totalité de ses frais généraux, car il importait de conserver intact le bel instrument de travail que votre Conseil se préoccupait de faire revivre, d'accord avec le Gouvernement, sous la forme de la nouvelle banque constituée aujourd'hui.

Par ailleurs, les estimations que l'on pouvait faire au 30 Septembre 1931, des pertes éventuelles tant sur notre portefeuille que sur nos débiteurs, ont été considérablement dépassées dans la réalité du fait de la prolongation de la crise. Plusieurs de nos débiteurs les plus importants, atteints eux-mêmes dans leur crédit, n'ont pu trouver les ressources nécessaires pour résister à la tourmente et certains d'entre eux furent même contraints au dépôt de leur bilan. Les conséquences de pareilles extrémités devaient, naturellement, entraîner de nouvelles et beaucoup plus larges prévisions d'amortissement.

Le Bilan qui vous est soumis comporte, en premier lieu, à concurrence de frs: 12.461.722,91, tous les amortissements qui nous ont paru nécessaires sur le portefeuille titres et les participations financières.

D'autre part, certaines charges qui eussent incombé normalement à l'exercice 1932 et aux exercices ultérieurs, ont, du fait de notre mise en liquidation, imposé la constitution d'une provision de frs : 5.038.298,76.

En ce qui concerne les comptes litigieux ou défaillants, les amortissements atteignent un total de Frs: 337.074.138, », établis en tenant compte, non seulement de la situation telle qu'elle apparaissait au 31 Décembre 1931, mais telle que nous avons pu l'apprécier au moment de l'arrêté des comptes alors que la crise n'avait cessé de s'accentuer depuis la fin de l'exercice.

Nous avons estimé enfin que, pour l'ensemble de tous les autres comptes débiteurs pouvant comporter de vrais risques, nous avions le devoir de porter le solde de notre capital, soit frs: 152.454.458,70 à un amortissement provisionnel, sans vouloir par là préjuger du résultat final d'une liquidation soumise par suite de la prolongation de la crise à tant d'évènements encore incertains.

La situation que nous venons de vous exposer est la conséquence du run exceptionnel de Septembre dernier. Tant qu'un Etablissement de crédit garde sa clientèle et ses moyens d'action, il a toutes facilités pour amortir, avec le temps, les défaillances même graves de ses débiteurs : il n'en est malheureusement pas de même lorsque l'exploitation doit cesser du jour au lendemain, par suite du retrait brutal de la plus grande partie des dépôts.

Au cours de cet exercice M. E. Level ayant demandé pour raison de santé à être relevé de ses fonctions de Directeur Général a été appelé à siéger au Conseil d'Administration. Par suite de la mise en liquidation de notre Etablissement, votre Assemblée n'a plus à statuer sur cette nomination.

Bien que terriblement frappé par les coups du sort, notre Société a le devoir de remercier notre personnel qui, au cours d'un exercice si douloureux, n'a cessé de lui apporter un concours dévoué.

Dans une Assemblée prochaine, il nous restera pour achever le cycle des dispositions statutaires nous incombant à vous faire présenter les comptes du 1^{er} Janvier 1932 à la date de l'entrée en liquidation de votre Société, soit le 4 Avril 1932. Vous avez, à cet effet, à procéder à la nomination des Commissaires aux Comptes; Messieurs Lederlin et Odier sont rééligibles.

BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT

(en liquidation)

EXERCICE 1931

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES DES COMPTES

MESSIEURS,

Nous venons vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre Assemblée Générale du 17 Avril 1931, Nous avons examiné les écritures de votre Etablissement arrêtées au 31 Décembre 1931, et reconnu la parfaite exactitude des comptes qui nous ont été présentés.

Nous analysons ci-après les différents postes figurant au bilan qui concordent avec les soldes de la Balance Générale et les écritures du Grand Livre.

ACTIF

Caisse et Banque de France Frs.	225,487,617 04
Ce compte, de même que ceux représentant des existences matérielles, a fait l'objet de vérifications effectives dans tous les sièges à la date du 31 Décembre.	
Portefeuille Commercial et Bons de la Défense Nationale	622.956.336 97
En forte diminution par suite des moindres ressources de votre Etablissement.	
A reporter Frs.	848,443,954 01

Report Frs.	848,443,954 01
Pension des Bons du Trésor Français et de l'avance au Trésor Anglais Frs.	523.000.000 »
Ce compte qui fait l'objet d'un chapitre spécial au Bilan vous permet de mieux apprécier les engagements de votre Société et trouve sa contrepartie au passif.	
Coupons	38,860,599 35
Comptes débiteurs	2.031.822.796 74
Ce chapitre groupe sous une même rubrique les comptes banques et banquiers, avances sur garanties et comptes courants. Des amortissements ont été constitués dans ce chapitre même pour une somme de Frs. 755.000.000 » environ, y compris les provisions déjà existantes.	
Effets de mobilisation	473.458.677 65
Les effets de mobilisation qui figurent jusqu'à présent dans le compte Portefeuille Commercial, font mainte- nant l'objet d'un chapitre à part pour la plus grande clarté des écritures.	
Débiteurs par acceptation Frs.	44.113.141 80
La contrepartie de ce compte figure au Passif dans les comptes acceptations à payer et créditeurs par accepta- tions. Son importante diminution témoigne du ralentis- sement des affaires de votre Société.	
Acceptations provisionnées Frs.	10.470.571-68
Débiteurs par cautions et par ouvertures de crédit. Frs.	514.892.562 75
Ce chapitre nouveau, balancé par une contrepartie au Passif, groupe des écritures d'ordre pour comptabiliser les engagements par caution.	
Portefeuille Titres	66.563,282 97
Participations financières Frs.	22.930.745 »
Comptes d'ordre	18,156,143 98
Immeubles et Installations Frs.	109.738,003 05
Ce dernier compte est en augmentation par suite des constructions nouvelles élevées dans le courant de l'année qui n'ont pas été amorties.	
Amortissement sur Portefeuille Titres et Participations Financières Frs.	12.461.722 91
Amortissement de charges à échoir Frs.	5.038.298 76
Amortissement sur comptes litigieux ou défaillants Frs.	337.074.138 »
Amortissement provisionnel sur comptes débiteurs Frs.	152,454,458 71
TOTAL DE L'ACTIF Frs.	5.209.479.097 36

Votre Conseil a trouvé opportun de consacrer à différents amortissements une somme correspondant au capital, aux réserves et au solde créditeur du compte de profits et pertes de votre Etablissement, ceci afin de vous présenter des comptes en harmonie avec la réalité. Etant donné l'état peu avancé de la liquidation que complique encore la crise générale, il est impossible de dire si ces amortissements seront suffisants ou s'ils sont au contraire largement calculés.

PASSIF

Capital	318.750.000	D
Réserve légale	31.875.000	»
Réserve supplémentaire Frs.	104.095.022	21
Réserve pour Immeubles et Installations Frs.	40,000,000))
Profits et Pertes, Report de l'Exercice précédent . $F_{\rm FS}$.	5.533.376	64
Comptes courants, de Dépôts et Trésor Public ${\rm Frs.}$	3.104.689.313	58
Ce chapitre accuse une forte diminution par suite des retraits massifs de capitaux dont a souffert votre Eta- blissement.		
Bons à échéance fixe et Dépôts à long terme Frs.	473.055.181	91
Chèques à payer Frs.	22,935,351	27
Acceptations à payer Frs.	23.389.024	30
Créditeurs par acceptation Frs.	20,724.117	50
Comptes d'ordre Frs.	19.764.927	67
Pension des Bons du Trésor Français et de l'avance au Trésor anglais	523.000.000	, »
Engagements par cautions et par ouvertures de crédit	514.892.562	75
Solde créditeur du Compte de profits et Pertes avant tous amortissements Frs.	6.775.219	53
Total du Passif Frs.	5.209.479.097	36

Nous vous engageons, Messieurs, à approuver les Comptes de l'Exercice 1931 tels qu'ils vous sont présentés par votre Conseil d'Administration.

Paris, le 25 Juin 1932.

Les Commissaires des Comptes :

Henry Lederlin - Edmond Odier.

BILAN au 31 Décembre 1931

and the second and the second of the second

Caisse et Banque de France	225.487.617 04
Portefeuille Commercial et B. D. N	622.956.336 97
Pension des Bons du Trésor Français et de l'avance du Trésor Anglais –	523.000.000 »
Coupons	38.860.599 35
Comptes débiteurs	2.031.822.796 74
Effets de Mobilisation Frs. 556.811.438 95	
A déduire effets réescomptés	473.458.677 65
Débiteurs par acceptations	44.113 141 80
Acceptations provisionnées.	10.470.571 68
Débiteurs par cautions et par ouvertures de crédit	514.892.562 75
Portefeuille Titres	66.563.282 97
Participations Financières	22.930.745 »
Comptes d'ordre	18 156.143 98
Immeubles et Installations	109.738.003 05
Amortissements sur Portefeuille Titres et Participations Financières —	12.461.722 91
Amortissements de charges à échoir	5.038.298 76
Amortissements sur comptes litigieux ou défaillants	337.074.138 »
Amortissements provisionnels sur comptes débiteurs	152,454,458 71
Total, Frs.	5.209 479.097 36
Pour Mémoire :	
Devises à Terme à livrer par nos Sièges	23.230.451 55
Nos vendeurs de devises à Terme	16.034.492 05

	Capital	318.750.000 »	
Constant of the second	Réserve légale	31.875.000 »	
	Réserve supplémentaire	104.095.022 21	
	Réserve pour Immeubles et Installations.	40.000.000 »	
	Profits et Pertes. Report de l'Exercice précédent	5.533.376 64	
	Frs.	500.253.398 85	
	Comptes courants de dépôts et Trésor Public	3.104.689 313 58	
	Bons à échéance fixe et Dépôts à long terme	473.055.181 91	3577744494
	Chèques à payer	22.935.351 27	
	Acceptations à payer	23.389.024 30	
	Créditeurs par acceptation.	20.724.117 50	
	Comptes d'ordre.	19.764.927 67	
	Pensions des Bons du Trésor français et de l'avance au Trésor anglais —	523.000.000 »	
	Engagements par cautions et par ouvertures de crédit	514.892.562 75	
	Solde créditeur du compte Profits et Pertes avant tous amortissements	6.775.219 53	
	Total Frs.	5.209.479.097 36	
	Nos acheteurs de devises à Terme	23.230.451 55	
	Devises à Terme à recevoir par nos Sièges	16.034.492 05	

RÉSOLUTIONS

Première Résolution

L'Assemblée, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et celui des Commissaires des Comptes, approuve les comptes de l'Exercice 1931, arrêtés au 31 Décembre 1931, tels qu'ils ont été présentés.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale donne acte du compte-rendu présenté par les Administrateurs conformément à l'article 40 de la loi du 24 Juillet 1867.

Troisième Résolution

L'Assemblée nomme MM. Henry Lederlin et Edmond Odier, Commissaires des Comptes, chargés de faire le rapport à la prochaine Assemblée Générale annuelle sur les comptes de l'exercice compris entre le 1^{er} Janvier et le 4 Avril 1932, date où la dissolution de la Banque Nationale de Crédit est devenue définitive.

